

CONGO



200 FCFA

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

www.adiac-congo.com

N° 2951 - MERCREDI 28 JUIN 2017

FRANCE

L'ambassade du Congo à Paris de nouveau la cible d'attaques délibérées

Pour la 4^e fois consécutive, l'ambassade du Congo à Paris a été victime d'actes de sabotage imputés à trois individus infiltrés dans les locaux tard dans la nuit du dimanche à lundi 26 juin.

Selon les témoignages recueillis par les Dépêches de Brazzaville auprès des agents évoluant dans cette ambassade, l'absence des services de sécurité donne libre cours à des criminels qui n'ont toujours eu aucun mal à s'introduire dans leurs locaux.

« Le personnel de l'ambassade se sent en insécurité. S'il s'agissait d'une bombe en pleine journée, les assaillants n'auraient pas eu de mal à la poser », soulignent sous anonymat les employés qui avouent n'être guère protégés par les autorités françaises.

Page 8

DIPLOMATIE

L'Italie approuve la nomination de François Ibovi



Nommé nouvellement comme ambassadeur du Congo à Rome, en remplacement de Mamadou Dekamo Kamara, François Ibovi a reçu lundi, de la part des autorités de ce pays l'aval de son accréditation par le Quirinal, la présidence italienne.

Dans un communiqué officiel, le président Sergio Mattarella a officiellement salué le nouveau représentant du Congo, en attendant sa passation de consignes avec son prédécesseur muté à Berlin, en Allemagne, après seize années passées en Italie.

Page 8

CEPE 2017

Plus de 38 000 écoliers étaient au rendez-vous à Brazzaville



Le Certificat d'études primaires élémentaires (CEPE) qui s'est déroulé le 27 juin sur l'ensemble du territoire national a enregistré, pour le seul département de Braz-

zaville, une participation de 38 528 candidats.

Appelés à faire leur entrée au secondaire 1^{er} degré, les tout-petits ont successive-

ment affronté les épreuves des mathématiques, de dictée, d'expression écrite, de calcul rapide, des questions de cours et des arts plastiques.

Page 6

FINANCES PUBLIQUES

La Banque mondiale soutient la réforme de la gouvernance publique



Les deux parties signant l'accord de financement (Adiac) par le ministre des Finances et du budget, Calixte Nganongo et le représentant résident de cette institution au Congo, Djibrilla Issa. Elle s'inscrit dans le cadre d'un vaste programme de réforme de la gouvernance qui s'étale sur une période de cinq ans, 2017-2022.

En vue d'aider le gouvernement dans sa quête de la maîtrise des dépenses publiques et la collecte des recettes, la Banque mondiale vient d'apporter au Congo un soutien financier de plus de 23 milliards FCFA destinés aux activités du Projet des réformes intégrées du secteur public.

La convention relative à ce financement a été signée

Page 3

18^{ES} CHAMPIONNATS AFRICAINS DE BOXE

Le Cameroun en tête au classement des médailles

Page 16

SANTÉ PUBLIQUE

Une politique d'accès aux soins en faveur des autochtones

Page 5

ÉDITORIAL

RFI encore et toujours, hélas !

Page 2

ÉDITORIAL

RFI encore et toujours, hélas !

Il nous revient de différentes sources que la « Radio du monde » - quelle modestie ! - s'est étonnée récemment, dans une revue de presse diffusée sur ses ondes, que *Les Dépêches de Brazzaville* ne parlent pas de l'affaire dite des « biens mal acquis » et de la mise en examen de proches du président Denis Sassou N'Gusso par la justice française.

Si nous gardons le silence sur une affaire que les journalistes de Radio France Internationale exploitent depuis des années dans un but clairement politique et qui débouchera inévitablement un jour ou l'autre sur un fiasco judiciaire dont les dernières péripéties du procès intenté à l'Equato-Guinéen Théodorin Obiang Nguema donnent dès à présent une bonne idée c'est très précisément pour les raisons suivantes.

Première raison : tout le monde sait que les familles des dirigeants du monde entier détiennent des biens immobiliers importants à Paris et sur le territoire français, mais à ce jour trois pays africains seulement - le Congo, le Gabon, la Guinée Equatoriale - font l'objet d'enquêtes sur l'origine des fonds ayant permis l'acquisition de ces biens, ceci alors même que la fortune française des dirigeants saoudiens, qataris, émiratis et autres est infiniment plus grande.

Deuxième raison : s'il en va ainsi c'est que l'agression judiciaire menée contre les dirigeants de ces trois pays africains est conduite, pour des raisons qu'il faudra bien élucider un jour, par des organisations dites

de « défense des droits de l'homme » dont les finances sont pour le moins opaques et que défendent des avocats français dont un au moins compte parmi les héritiers d'une famille richissime ayant bâti sa fortune sur l'exploitation des peuples du tiers-monde.

Troisième raison : le respect des règles éthiques de notre métier devrait conduire les médias qui se régalaient de cette affaire à attendre pour parler et écrire que les juges français - dont, soit dit en passant, l'intervention est aussi discutable que discutée dans la sphère internationale - rendent leur verdict, mais Radio France Internationale n'a manifestement pas la même conception du métier que la nôtre et se conduit comme le font les pompiers pyromanes.

Quatrième raison : une telle attitude est d'autant plus surprenante, pour ne pas dire choquante, que la « Radio du monde » est en réalité un instrument de communication, de lobbying, placé entre les mains de la diplomatie française et non un média libre, indépendant, puisqu'elle fait partie du très puissant groupe France Médias Monde (France 24, RFI, MCD + une participation dans TV5 Monde) dont le financement est entièrement assuré par l'Etat, donc par les contribuables français.

Cinquième raison : sur le plan diplomatique, précisément, l'agression menée contre le Congo et ses voisins par la justice et les médias français constitue une faute qui coûte d'ores et déjà très cher à la France puisqu'elle est perçue, à

Brazzaville et partout ailleurs en Afrique, comme une tentative de remise sous tutelle des pays qui ont accédé à l'indépendance en 1960 et se sont débarrassés de la tutelle coloniale qui pesait sur eux depuis plusieurs siècles.

Sixième raison : alors que plusieurs pays de l'Afrique centrale - la Centrafrique, la République Démocratique du Congo, le Cameroun, le Gabon - se trouvent confrontés à de sérieuses tensions internes s'en prendre à certains de leurs dirigeants pour des raisons plus que discutables n'est pas autre chose que jeter de l'huile sur un feu qui couve et dont le génocide du Rwanda, que la France ne sut ni prévenir ni combattre, donne une idée précise.

Conclusion : incapable de comprendre ce qui est en jeu dans cette affaire pour la France et pour l'Afrique Radio France Internationale se laisse manipuler comme un enfant. C'est bien évidemment regrettable dans un moment comme celui que nous vivons où les nouveaux dirigeants français vont devoir opérer un retour précipité vers l'Afrique fondé sur la coopération et non plus sur la domination si du moins leur pays veut demeurer une grande puissance au sein de la communauté internationale.

Que les choses soient donc claires : nous ne nous laisserons pas manipuler, nous journalistes congolais, dans l'affaire dite « des biens mal acquis ».

Les Dépêches de Brazzaville

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-
Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba,

Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI :
Meryll Mezath
(Rédactrice en chef), Durlly Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :
Adrienne Londole
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Errhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Assistante : Sylvia Addhas

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines :
Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

RÉFORMES PUBLIQUES

La Banque mondiale octroie 23 milliards de FCFA au Congo

L'enveloppe de 23,445 milliards de FCFA est destinée à financer les activités du Projet des réformes intégrées du secteur public (Prisp), qui vise à améliorer la collecte des recettes intérieures et à maîtriser les dépenses publiques en République du Congo.



Djibrilla Issa, Calixte Nganongo et Ingrid Olga Ebouka-Babackas/Adiac

La convention de financement a été signée le 22 juin dernier à Brazzaville entre le ministre congolais des Finances, du budget et du portefeuille public, Calixte Nganongo, et le représentant résident de la Banque mondiale au Congo, Djibrilla Issa, en présence de la ministre du Plan, de la statistique et de l'intégration régionale, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka Babackas.

Il s'agit d'un vaste programme des réformes de la gouvernance financière qui va couvrir une période de cinq ans (2017-2022).

En effet, le gouvernement congolais à travers le ministère des Finances est engagé à réformer le secteur des Finances. Depuis le premier trimestre de l'année, le processus d'interconnexion des régies financières a été relancé pour renforcer la traçabilité dans la collecte des recettes publiques. Le processus d'informatisation progresse, et pourrait être expérimenté dès le mois prochain, d'après le ministère en charge du dossier. Dans ce contexte, le Parlement a adopté en décembre 2016 un projet de Code de transparence et de responsabilité dans la gestion des finances publiques. La nouvelle législation financière, en conformité avec les directives de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale, définit le cadre juridique et réglementaire des réformes souhaitées.

Le texte traite à la fois les matières qui rapportent à la légalité et aux opérations financières ; aux attributions et à la responsabilité des institutions ; à la mise en œuvre des procédures de recouvrement des recettes et l'exécution des dépenses ; au contrôle des politiques et coopérations financières ; aux interventions de la presse et des organisations de la société civile dans la gouvernance financière...

Fiacre Kombo

DÉLOCALISATION

La direction générale du tourisme et de l'hôtellerie désormais installée à l'immeuble du 5 février

L'occupation du nouveau local s'est faite le 27 juin. C'est la ministre du Tourisme et des loisirs, Arlette Soudan Nonault qui a patronné la cérémonie, remettant officiellement les clés au directeur général du Tourisme et de l'hôtellerie, Charles Nganga.

Initialement installée au camp Clairon dans le centre-ville de Brazzaville, la direction générale du Tourisme et de l'hôtellerie (DGTH) vient d'être affectée à l'immeuble du 05 février 1979 à quelques encablures du beach de Brazzaville. Cette délocalisation a été rendue possible grâce aux efforts de la ministre du Tourisme et des loisirs, qui s'est déployée à trouver un nouveau local pour cette administration sous tutelle.

« Solennellement, je vous remets un lot des clés des nouveaux lieux de travail qui vous permettra ainsi que vos équipes de relever ce défi de la diversification de l'économie que nous avons en commun. Nous sommes en train d'aller à l'ouverture des assises qui auront lieu du 17 au 18 juillet prochain. J'espère que vous serez déjà bien installés », a déclaré la ministre du Tourisme et des loisirs, Arlette Soudan Nonault.

A son tour, le directeur général du Tourisme et de l'hôtel-



Mme la ministre du Tourisme et des loisirs remettant les clés du nouveau local au directeur général du Tourisme et de l'hôtellerie (Adiac)

lerie, Charles Nganga s'est dit très satisfait. « Cette situation commençait à nous poser beaucoup de problèmes même sur le plan moral. On redoutait d'être mis dehors un jour ou l'autre », a-t-il dit. Et d'ajouter, « nous sommes une administration publique, madame la ministre a eu à le préciser ici ; à l'orée 2025 nous devons atteindre 10% de notre contribution au PIB du Congo. Nous travaillerons en fonction des moyens que nous avons ».

Notons que bien avant la ministre du Tourisme et des loisirs a visité l'ancien bâtiment qui abritait la direction

générale du Tourisme et de l'hôtellerie où, elle a procédé à un inventaire des meubles et autres pièces devant être affectés dans les directions départementales. A ce jour, la direction générale du Tourisme et de l'hôtellerie compte environ 150 agents au niveau de Brazzaville. Toutes les directions seront logées à l'immeuble du 05 février 1979.

Cette direction générale, rappelle-t-on, était jadis située dans le site qui abrite actuellement les logements du ministère de l'Urbanisme et de l'habitat.

Bruno Okokana

ELECTIONS LÉGISLATIVES ET LOCALES

La Djuco soutient les candidats du PCT dans la Cuvette Ouest

Les jeunes du département de la Cuvette Ouest réunis au sein de la Dynamique des jeunes unis de la Cuvette Ouest (Djuco) ont pris l'engagement le 27 juin à Brazzaville de soutenir les candidats du Parti congolais du travail (PCT) retenus aux élections législatives et locales dans cette partie du pays.

Ce vœu a été fait à l'occasion de la sortie officielle de cette organisation juvénile et en présence du secrétaire général du PCT, Pierre Ngolo. En effet, dans son mot de circonstance, le président de la Djuco, Fall Ardèche Matondo a indiqué que les jeunes des six districts que compte ce département se sont réunis pour apporter leur contribution au processus de développement de la région.

De son côté, le secrétaire chargé de la communication de la Djuco, Rovy Fabrice Anckomat Augé a précisé que les jeunes sont conscients aussi bien des initiatives communautaires que des actions publiques de l'Etat pour

le développement d'une contrée.

C'est ainsi, a-t-il renchéri, que les jeunes de la Cuvette Ouest sont déterminés à offrir au président de la République, Denis Sassou N'Guesso une majorité confortable à l'Assemblée nationale et dans les conseils locaux pour lui permettre de mettre en œuvre le programme de société sur la base duquel il a été élu.

Le secrétaire chargé de la communication de la Djuco a rappelé, en

outre, à l'auditoire les principales missions de leur organisation qui se résument pour l'essentiel à : œuvrer pour l'unité et la cohésion des filles et fils de la Cuvette Ouest et partant du Congo ; œuvrer pour l'amélioration

des conditions de vie des populations de ce département ; soutenir toutes les actions privées ou publiques qui s'inscrivent dans le cadre de l'éducation et œuvrer pour la consolidation de la paix et de la démocratie.

Il convient de noter que la cérémonie de sortie officielle de la Djuco a eu lieu en présence des autorités politico-administratives du département parmi lesquelles le ministre des Sports et de l'éducation physique, Léon Alfred Opimbat qui, au nom de tous les élus de la Cuvette Ouest, a pris acte de cet engagement des jeunes. Il a transmis le document au secrétaire général du PCT.

Par ailleurs, cette rencontre a permis la présentation des sept candidats du PCT aux élections législatives ainsi que les têtes de listes des locales dans le département de la Cuvette Ouest.

Notons que la Djuco est dirigée par un bureau exécutif de onze membres et une commission de contrôle et d'évaluation comptant cinq membres.

Des jeunes de la Djuco /Adiac

Roger Ngombé

DÉVASTATION DES PLANTATIONS PAR DES ÉLÉPHANTS

Les populations de Mbomo apaisées et rassurées

« Nous réfléchissons permanentement pour soulager vos souffrances de façon immédiate en attendant la mise en place d'une feuille de route. Vous n'êtes pas abandonnés, soyez confiants », a répondu la ministre de l'Economie forestière, du développement durable et de l'Environnement, Rosalie Matondo, à une délégation venue de la localité de Mbomo lui faire part de la dévastation de leurs plantations par des éléphants du parc national Odzala-kokoua.

A Mbomo, localité de la Cuvette-Ouest, les éléphants partagent le quotidien des populations. Les conséquences de cette cohabitation Homme-Eléphant impactent négativement le vécu des habitants, les plongeant dans une situation sociale difficile à vivre. « Les champs qui nous font vivre sont dévastés alors que nous ne vivons que de l'agriculture, c'est difficile pour les enfants d'aller à l'école au

risque de se faire renverser par un éléphant. Puiser l'eau de source est devenu un grand risque pour nos femmes », a expliqué Léopold Tsoumou, chef du village Ebana qui a fait partie de la délégation venue de Mbomo. Le chef du village de Mbanza, Serge Wangoye, a abondé dans le même sens, indiquant que les populations de Mbomo ressemblent aux sinistrés alors qu'en réalité ils ne le sont pas.

Pour apaiser et rassurer les populations de Mbomo, la ministre de l'Economie forestière et de l'Environnement, Rosalie Matondo, a indiqué que la compensation financière, requise par la loi, est la solution la plus immédiate. Seulement, elle n'est pas la plus durable. « Il faut diversifier les activités génératrices de revenue à travers plusieurs projets », a fait savoir la ministre de l'Economie forestière. Elle a en outre indiqué qu'il ne faudrait pas que

la protection des espèces comme l'éléphant ne pose de problèmes au vécu quotidien des populations. A dire vrai, les habitants de Mbomo ne sont pas les seules victimes de dévastation de plantations. Les mêmes réclamations se font entendre dans le département de la Lékoumou.

Le ministre des Sports et de l'éducation physique, Léon Alfred Opimbat, en sa qualité de député de la circonscription de Mbomo, qui a d'ailleurs conduit la délégation venue de la localité, a salué la volonté de la ministre de l'Economie forestière et de l'Environnement qui a fait par le passé un plaidoyer au Conseil de ministres à ce sujet. Autant dire que les décideurs au plus haut sommet de l'Etat ont conscience de la situation et font de leur mieux pour apporter des solutions adéquates à court, moyen et long terme.

Cette concertation conjointe entre les chefs de villages représentant les populations de Mbomo, sous-préfet, les associations qui luttent pour la conservation de la faune et de la flore, le ministre des Sports en tant que député ainsi que la ministre Rosalie Matondo a permis aux uns de faire entendre leur cri de cœur et autres de proposer des solutions immédiates, le temps de poursuivre les réflexions pour résoudre le problème de façon définitive assurément.

Rominique Nerplat Makaya

DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE

Environ 3,8 milliards de FCFA au profit du Pfd

Un accord de financement a été signé récemment entre le Congo et la Banque mondiale. Il prévoit un financement de 6,51 millions de dollars, soit près de 3,8 milliards de FCFA, pour dynamiser les activités du Projet forêt et diversification économique (Pfd).



Le massif forestier du Nord-Congo/Adiac

Dans le document de la Convention de financement additionnel signée le 23 juin dernier à Brazzaville, il est prévu pour les quatre prochaines années une série d'activités notamment l'augmentation de la capacité de l'administration forestière et l'implication des peuples autochtones dans la gestion durable des forêts.

Le Pfd est le premier projet de la nouvelle stratégie de partenariat pays approuvé en 2012, en partenariat avec la Banque mondiale. L'accord de partenariat vise essentiellement à favoriser la croissance nationale, à renforcer les fonctions forestières régaliennes, afin de diversifier l'économie du pays.

En clair, ce projet cofinancé par le Congo et la Banque mondiale permet d'accroître la capacité du gouvernement à promouvoir une meilleure mise en application de sa législation forestière, ainsi qu'à créer un environnement sain pour la participation des communautés locales et du secteur privé à la gestion forestière durable et au reboisement. Signalons que l'accord a été signé la semaine dernière entre le ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille public, Calixte Nganongo, et le représentant de la Banque mondiale au Congo, Djibrilla Issa, en présence de la ministre du Plan, Ingrid Olga Ebouka-Babackas.

Fiacre Kombo



Les deux ministres entourés des chefs de villages et les autres partenaires Crédit photo Adiac

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée du Bassin du Congo

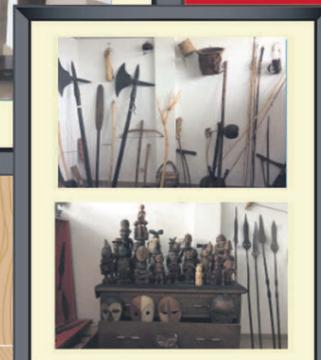
galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES

CÉRAMIQUES MUSIQUE



L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition
à la Modernité

situé 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso
Immeuble les manguiers - Mpila
dans l'enceinte des Dépêche de Brazzaville

SANTÉ PUBLIQUE

Une politique d'accès aux soins en faveur des autochtones

Le directeur de cabinet du ministre de la Santé et de la population, le Pr. Donatien Moukassa, a lancé le 27 juin des consultations de leaders des populations autochtones sur l'accès aux soins de santé de qualité dans la salle de conférence du ministère de la Justice

La rencontre permet aux leaders d'exprimer leur point de vue et surtout de participer à la décision sur la mise en œuvre des interventions en faveur des populations autochtones et de s'assurer que les interventions prévues sont culturellement appropriées, en vue de l'élaboration de la stratégie d'intervention sanitaire dans les zones non ciblées par le Financement basé sur les performances (FBP). Le FBP est une stratégie du deuxième Programme de développement des services de santé (PDSS II), financé par le Congo et la Banque mondiale.

Ces consultations font suite à celles organisées en public avec des populations autochtones dans les départements des zones non couvertes par FBI. Elles regroupent les leaders des populations autochtones et les directeurs départementaux venus des départements de Pointe-Noire, du Niari, de la Bouenza, du Pool, des Plateaux, de la Cuvette et de Brazzaville. Le directeur de



Photo de famille/Adiac

cabinet a émis le souhait aux organisateurs de prendre en compte les aspirations de ces leaders autochtones afin qu'ils comprennent l'enjeu d'améliorer la qualité de leurs soins dans son mot d'ouverture. Aux directeurs départementaux, il a demandé de savoir la spécificité de la requête.

Notons qu'après l'ouverture des

travaux, deux communications ont été données respectivement par le spécialiste en communication, Alexis-Vincent de Paul Boyoko sur les interventions au profit des personnes vulnérables dans le cadre du FBP.

L'ancien directeur du département de la Lékoumou, le docteur Chocolat a exposé sur les interventions des personnes vul-

nérables : expérience du département de la Lékoumou. L'orateur a souligné l'importance de la sensibilisation et mobilisation

les statistiques de 2015.

Pour contribuer à une amélioration de la qualité des soins, explique le docteur, il faut sensibiliser la population autochtone aux dangers et la former en vue de lutter contre ces maux.

« Au niveau des autochtones rien ne peut se faire sans les avoir mobilisés afin de les fidéliser. A cet effet, 123 relais communautaires autochtones ont été formés sur plusieurs domaines dont l'hygiène, la promotion de la santé, la vaccination et bien d'autres. Cette année en cours, l'on note la pratique du préservatif et du planning familial dont 57 implants ont été posés », a-t-il indiqué.

Il a, en outre, souligné la mise en place d'un comité de lutte contre les actes de cruauté avant de suggérer le passage à l'échelle de l'expérience au niveau des départements, l'organisation d'un nouveau dénombrement, le renforcement de la mobilisation, la lutte multisectorielle contre les principaux maux (alcoolisme, tabagisme et drogue).

Lydie Gisèle Oko

BASSIN CONGO-OUBANGUI-SANGHA

La finalisation du processus d'institutionnalisation de la PCN se précise

Des lignes directrices à l'élaboration des documents stratégiques afin de conférer au Bassin Congo-Oubangui-Sangha la légitimité et l'autorité nécessaires à l'exécution de sa mission ont été soumises aux représentants des administrations en charge de la réglementation par voie d'eau intérieure.

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de Mesures (PDM), du Schéma Directeur d'Aménagement de Gestion des Eaux de la CICOS (SDAGE) et le Plan d'Action Stratégique pour la promotion de la navigation par voie d'eau intérieure (PAS-Navigation), un atelier s'est tenu du 21 au 23 juin, à Brazzaville. Il s'agissait de créer les conditions de contribution des PCN à l'exécution des mesures du PDM du SDAGE et du PAS-Navigation dans les Etats membres de la Commission internationale Congo-Oubangui-Sangha (Cicos).

Au cours de la planification opérationnelle 2017 entre la Cicos et la GIZ dans le cadre du projet Getraco, des mesures priori-

taires du PDM du Scage et du PAS-Navigation suivantes ont été identifiées et feront l'objet de consultation et d'exécution par les Plateformes de Concertation nationale. Il s'agit de l'élaboration d'un plan de développement du Centre Régional de Formation en Navigation Intérieure ; la construction des baleinières pilotes selon les normes en la matière afin d'en faire la promotion dans les Etats membres et l'appui à la mise en application des règlements communs de la CICOS. Les objectifs spécifiques poursuivis sont : présenter les mesures à exécuter ou en cours d'exécution ; identifier et intégrer les acteurs clés intervenant dans l'exécution des mesures en cours (acteurs de la navigation, environnement, changements climatiques, communication...) ; réfléchir sur les modalités de contribution des PCN dans la mise en œuvre des mesures identifiées pour 2017 et bénéficiant déjà de financement et répartir le rôle ainsi que les responsabilités de chaque acteur ; finaliser le cadre institutionnel

des PCN ; définir les mesures de renforcement des capacités des acteurs ; définir le budget de fonctionnement des PCN ainsi que leur prise en compte dans le budget national ; définir les groupes de travail thématiques en fonction des mesures ; réfléchir sur la mise en place des procédures de communication transparentes ; réfléchir sur les modalités de prise en compte par les Etats des coûts relatifs à l'adoption de la feuille de route pour les prochaines étapes ; et enfin, adopter le rapport de l'atelier.

L'objectif global vise l'appui de la Cicos aux Etats membres dans l'appropriation de la mise en œuvre effective des règlements communs élaborés dans le cadre de la Cicos dans la perspective d'améliorer la fluidité du trafic et la sécurité de la navigation.

Signalons que la GIZ appuie la Cicos dans la mise en œuvre du PDM du SDAGE et du PAS-Navigation dans le cadre du projet Getraco financé par la coopération allemande.

Guillaume Ondzé

TÉLÉPHONIE MOBILE

MTN entend compenser les pertes subies par ses abonnés

Suite aux dysfonctionnements constatés au niveau d'Internet dus à la coupure du câble wacs sous-marin le 11 juin dernier, la société de téléphonie mobile MTN a animé le 27 juin à Brazzaville, une conférence de presse au cours de laquelle elle a non seulement expliqué les raisons de ce désagrément mais aussi rassurer les abonnés sur sa volonté de compenser les pertes subies.



Dans son intervention, le directeur général de MTN Congo, Djibril Ouattara a signifié que le coût additionnel occasionné par la coupure internet s'élève à la somme de 93,6 millions de CFA avec des pertes de l'ordre de 256,430 millions. Cependant, a-t-il déclaré, « avec la réparation de cette panne, la situation est revenue à la normale. »

Djibril Ouattara a, au nom de la société, présenté ses excuses aux abonnés pour les perturbations du réseau ayant grandement affecté l'activité des entreprises pendant les deux derniers mois. Il a en outre fait savoir que

Djibril Ouattara s'adressant à la presse (DR) MTN Congo s'engage aussi à faire un geste commercial sur les factures des mois de juin et juillet.

Ce dernier a également annoncé le lancement à court terme de nouveaux produits et services dont, télé na ngai, MTN tv, Game club, Internet à domicile, LTE business le tout accompagné par une amélioration du réseau avec la densification des sites. Ainsi, pour offrir des services de qualité à ses abonnés, la société a entrepris des travaux d'optimisation de l'ensemble de ses sites à travers tout le pays.

Jean Jacques Koubemba

EXAMEN D'ÉTAT

Des milliers de jeunes congolais ont passé le CEPE 2017

Les épreuves écrites du Certificat d'études primaires élémentaires (CEPE), session de juin 2017, se sont déroulées ce mardi 27 sur toute l'étendue du territoire national, excepté dans quelques districts du département du Pool en proie à la barbarie des Ninjas du Pasteur Ntumi où des centres d'examen ont été délocalisés

A la différence du Baccalauréat et du Brevet d'études du premier cycle (BEPC) qui sont nationaux, le CEPE est un examen départemental, placé au même diapason que les deux premiers. A Brazzaville, ils sont au total 38 528 à avoir affronté les épreuves, notamment les mathématiques, la dictée et Questions, l'expression écrite, le calcul rapide, les questions de cours ainsi que les arts plastiques. Ces milliers de jeunes de la ville capitale ont été répartis en 91 centres.

Pour s'enquérir du bon déroulement des épreuves à

Brazzaville, le directeur de cabinet du ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Adolphe Mbou-Maba, a visité quelques centres d'examen. Il s'est notamment rendu à Angola-Libre, dans le premier arrondissement, Makélékélé, où il a lancé officiellement ces épreuves. Il a également visité les candidats qui ont passé l'examen à l'école primaire des 3 Francs, à Bacongo ; Nganga Edouard à Mounjali ; Marcel Bissila à Poto-Poto ; 3 Martyrs à Ouenzé et Fleuve-Congo à Talangai, dans le 6e arrondissement.

A l'issue de cette visite, le directeur de cabinet s'est dit satisfait du bon déroulement de cette session qui, selon lui, est à la hauteur des candidats. Tous les sujets relèvent, a rappelé Adolphe Mbou Maba, du programme étudié en classe.



Des élèves /Adiac

3 378 candidats passent le CEPE dans les Plateaux

Dans le département des Plateaux, 3 378 candidats, répartis en 38 centres ont passé les épreuves écrites du CEPE dont 1 438 filles. Pour le directeur départemental de l'enseignement primaire,

secondaire et de l'alphabétisation des Plateaux, Raymond Mbourangon, qui a supervisé les épreuves à Ongoni, Inkouélé et Gamboma, l'examen s'est bien passé.

Rappelons que le CEPE est le premier diplôme au Congo à partir duquel le pays a formé son élite intellectuelle. Mbou Maba a, enfin, rappelé

que la mission du ministère de l'Enseignement était de revaloriser tous les diplômes au Congo. C'est pourquoi le CEPE bénéficie de la même attention que le BEPC et le Bac. Pour la tenue du CEPE adulte, il a annoncé qu'une session spéciale sera organisée sous peu.

Parfait Wilfried Douniama



SUPERCARRY

VOTRE PICK UP QUI LIVRE PARTOUT!



LA QUALITÉ JAPONAISE AU MEILLEUR PRIX

- FAIBLE CONSOMMATION
- GARDE AU SOL 175 MM
- CHARGE UTILE 760 KG
- MOTEUR 1,2 L
- COMPACTE






*4650 000 FCFA TTC DE TRANSPORT ENTRE POINTE-NOIRE ET BRAZZAVILLE



Pointe-Noire : 13 Rue Côte Matève
Brazzaville : Bld Denis Sassou Nguesso
www.cfaomotors-congo.com

BP 1110 - Tél.: (242) 05 313 29 97 / 05 550 17 78 / 06 665 44 65
BP 247 - Tél.: (242) 05 313 29 98 / 05 504 93 33 / 06 665 14 39



Way of Life!

AFRIQUE CENTRALE

Le Maroc, nouvel actionnaire de la BDEAC

Le Maroc participe désormais à hauteur de 3% dans le capital social de la Banque de développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC), soit 4 millions de dollars. En tant qu'actionnaire, il siègera au Conseil d'administration de ladite banque.

Le ministre de l'Economie et des finances du royaume du Maroc, Mohammed Boussaid et le vice-président de la BDEAC, Zoungueré-Sokambi Armand Guy, ont signé la convention de participation la semaine dernière à Rabat, au Maroc. La signature de cette convention, en effet, est l'une des illustrations des efforts inlassables de la direction de la BDEAC à mettre en œuvre les résolutions de l'Assemblée générale de la Banque tendant à ouvrir le capital de la banque aux actionnaires non régionaux.

Elle traduit également leur détermination à la mobilisation de ressources permettant d'accomplir pleinement la mission de Banque de développement ; celle de mieux répondre aux attentes de financement du secteur public et privé de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique Centrale (Cémac) et contribuer au bien-être de la population.

La participation au capital de la BDEAC contribuera à renforcer la coopération au financement du développement entre le Royaume du Maroc et la BDEAC et promouvoir ainsi la coopération Sud-Sud.

Rappelons que la BDEAC est l'institution de financement du développement de la Cémac dont les Etats membres sont, le Cameroun, le Congo, le Gabon, le Tchad, la Centrafrique et la Guinée Equatoriale.

Bien que majoritairement détenu par ces Etats, titulaires des actions de la catégorie A (51%), le capital de la BDEAC est également ouvert aux Etats non membres de la Cémac, aux investisseurs, institutions régionaux et internationaux, désireux de contribuer à l'émergence des pays de la sous-région comme le Koweït et la Libye qui participent respectivement à hauteur de 0,4% et 8% chacun.

Le capital autorisé de la banque est fixé à 250 milliards de FCFA. Une partie marginale dudit capital, 2%, est réservée à la souscription de nouveaux partenaires. Les souscriptions sont réparties entre le capital libérable (25%) et le capital sujet à appel (75%) destiné à la garantie des emprunts.

Lopelle Mboussa Gassia

L'AFRIQUE EN BREF

STOCKHOLM

- Le Suédois Johan Gustafsson, enlevé par Al-Qaïda en novembre 2011 dans le nord du Mali avec le Sud-Africain Stephen Malcolm McGowan, a été libéré, a annoncé lundi le gouvernement suédois. « C'est avec joie que je peux annoncer que Johan Gustafsson a été libéré et peut rentrer en Suède », a indiqué la chef de la diplomatie suédoise, Margot Wallström, sans donner de précisions sur le sort de l'otage sud-africain.

ROME

- Plus de 3.300 migrants ont été secourus dimanche en Méditerranée au cours de 31 opérations distinctes et deux corps sans vie ont été récupérés.

BANGUI

- Un volontaire de la Croix-Rouge centrafricaine a été tué vendredi par des inconnus armés à Bangassou, ville du sud-est du pays où des affrontements meurtriers ont opposé en mai des groupes armés aux Casques bleus de la Minusca, a annoncé lundi la Croix-Rouge. Joachim Ali a été tué dans les locaux de la Croix-Rouge à Bangassou, a indiqué la Fédération internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge en appelant une nouvelle fois les groupes armés qui sévissent en Centrafrique à respecter « la neutralité et l'impartialité » de la Croix-Rouge.

LAGOS

- Malade et absent de son pays depuis des semaines, le président nigérian Muhammadu Buhari, a envoyé un message vocal pour souhaiter à ses compatriotes une joyeuse Aid El-Fitr qui marque lundi la fin du ramadan au Nigeria. Dans le message attribué au président et diffusé sur les radios nigérianes durant le week-end, une voix qui semble être la sienne, très fatiguée et hésitante, s'exprime en haoussa.

MAPUTO

- La Renamo, principal parti d'opposition mozambicain, a critiqué dimanche le rôle supposé de la France dans le scandale de la dette cachée par le Mozambique, au lendemain de la publication des conclusions d'un rapport d'audit indépendant par le procureur général. En 2013 et 2014, trois entreprises liées aux services secrets et au ministère de la Défense avaient emprunté 2 milliards de dollars en secret pour acheter du matériel de surveillance maritime et des navires. Une partie des équipements - 24 chalutiers et 6 patrouilleurs - ont été livrés par les Constructions mécaniques du Normandie (CMN), une filiale du groupe Privinvest dont le patron est l'homme d'affaires français Iskandar Safa.

D'après AFP

FAMINE

Le PAM lance un appel à l'aide pour sauver des milliers d'enfants

Le directeur du Programme alimentaire mondial, David Beasley, a demandé l'aide de l'Union européenne d'un montant d'un milliard de dollars nécessaire au cours des prochains mois pour sauver des milliers d'enfants menacés par la faim au Soudan du Sud, en Somalie, au Nigéria et au Yémen.

Le chef du PAM s'exprimait le 26 juin à l'issue d'un entretien avec la haute représentante de l'UE, Frederica Mogherini. Il a indiqué que 20 millions de personnes étaient « au bord de la famine » dans les trois pays africains sus évoqués et au Yémen, dans la crise la plus grave depuis 1945. Parmi ces personnes, 5,7 sont des enfants, dont 1,5 million sont gravement touchés par la malnutrition. « Je suis ici pour faire appel à la bonté de certains pays les plus riches de la planète pour qu'ils continuent d'augmenter leur aide à une période comme celle-ci (...). Je veux que les Etats-Unis et l'UE contribuent plus », a-t-il déclaré.

Au sujet des Etats-Unis, David Beasley a dit espérer que Washington corrigera sa poli-

tique hostile à l'aide à l'étranger. « Je pense que le président Trump, la Maison Blanche et la direction du Congrès sont en train de se rendre compte de la valeur de l'aide humanitaire pour lutter contre l'extrémisme », a relevé l'ancien gouverneur républicain de Caroline du Sud, partisan de Donald Trump.

David Beasley a insisté pour que les pays riches comme la Grande Bretagne, l'Allemagne, et en particulier la France, envoient davantage d'aide. Paris ne fait pas assez en versant seulement 30 millions de dollars, a estimé le chef du PAM. « Nos statistiques montrent que si nous ne recevons pas dans les trois ou quatre prochains mois ce dont nous avons besoin pour fournir de la nourriture, il est possible de voir mourir 600.000 enfants », a prévenu le directeur du PAM. Et selon lui, le PAM a déjà diminué de moitié les rations distribuées aux ré-



David Beasley (DR)

fugiés sud-soudanais en Ouganda, afin de donner une aide aux plus vulnérables dans les quatre pays touchés par la faim.

Plusieurs analystes estiment que les efforts pour lutter contre la famine ont été freinés par le fait que les médias se sont concentrés sur la dirigeante d'extrême droite Marine Le Pen en France, le Brexit, l'élection de Donald Trump, ainsi que par la lassitude des donateurs à propos des conflits en Afrique et ailleurs.

Nestor N'Gampoula

ÉCONOMIE

Le FMI accorde un crédit de plus de 666 millions de dollars au Cameroun

Pour permettre au Cameroun de redresser son économie mise à mal par la chute du prix du pétrole sur le marché international, le Fonds monétaire international (FMI) a accordé un crédit de 666,2 millions de dollars au pays. Une somme qui permettra de réaliser un programme économique sur trois.

Selon un communiqué, un montant de 171,3 millions de dollars va être immédiatement décaissé par l'institution financière. Quant au reste de cette facilité élargie de crédit, il sera déboursé de façon échelonnée sur trois ans.

« Le Cameroun a été durement touché par la chute des prix du pétrole ainsi que par des facteurs d'insécurité » liés aux attaques du groupe terroriste Boko Haram dans le nord du pays, a dit le directeur général adjoint du FMI, Mitsuhiro Furusawa qui expliquait les raisons pour lesquelles ce crédit a été alloué à ce pays. Ces prix du pétrole ont « affecté l'activité de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac). Cela a conduit à une refonte des réserves internationales communes », a-t-il ajouté. C'est pour cela que l'économie camerounaise, la plus impor-

tante de la sous-région « fait face à une décélération de sa croissance, à un déclin de sa marge budgétaire et à une hausse rapide de sa dette publique », a commenté Mitsuhiro Furusawa.

Le FMI a indiqué le programme du Cameroun visera à consolider le budget et mettre en place des réformes pour diversifier les revenus non-pétroliers. Pour ce faire, les autorités doivent améliorer « la crédibilité et la transparence » de l'exécution budgétaire en publiant des rapports réguliers.

Du fait de la chute du prix du baril de pétrole sur le marché international, les pays de la Cémac (Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée équatoriale, Tchad) traversent une crise économique qui a fait resurgir le spectre d'une dévaluation du F CFA. Et le programme d'aide du FMI au Cameroun intervient au moment

où cette crise sévit de plein fouet dans la sous-région. Ce programme fait suite au sommet des chefs d'Etat des six pays qui s'étaient réunis en décembre 2016 à Yaoundé, au Cameroun, pour trouver une réponse coordonnée visant le maintien de la stabilité financière régionale et l'ancrage du taux de change.

Si la Centrafrique et le Tchad ont déjà un programme avec le FMI, il faut signaler que le Gabon vient d'en signer avec la même institution. En ce qui concerne le Congo et la Guinée équatoriale, des missions du Fonds s'y sont récemment rendues et l'on attend encore de savoir si les deux pays pourront également bénéficier des programmes d'aide similaires. Notons que la croissance de l'économie camerounaise est passée de 5,8% en 2015 à 4,8% en 2016 tandis qu'au mois de mars dernier, l'inflation était faible à 0,4%. Quant au déficit budgétaire du pays, il a augmenté à 6,5% du Produit intérieur brut (PIB) contre 2% en 2015.

N. N'G.

DIPLOMATIE

L'Italie approuve la nomination de François Ibovi

Les institutions italiennes ont donné leur agrément à la nomination à Rome de François Ibovi comme nouvel ambassadeur du Congo.

La République italienne a accordé lundi son agrément à la nomination de M. François Ibovi comme nouveau représentant près le Quirinal, la présidence italienne, de la République du Congo. Un communiqué indique que le président Sergio Mattarella, le président de la République italienne a donné son aval à l'accréditation du nouveau plénipotentiaire congolais. Cette décision entre dans la norme en matière de démocratie, mais elle est loin d'être une simple formalité entre les pays.

La décision italienne fait suite à celle du Congo d'affecter à l'Ambassade de Berlin, en Allemagne, celui qui était jusqu'ici ambassadeur du Congo à Rome, M. Mamadou Dékamo Kamara. Les passations de témoins entre M. Ibovi et M. Dékamo Kamara devrait intervenir dans les prochaines semaines. Elles s'inscriront à coup sûr dans la continuité d'une relation congolo-italienne qui ne souffre pas de nuages particuliers. A Brazzaville l'ambassadeur italien, M. Andrea Mazzella, est un homme connu pour son intérêt positif au renforcement de la coopération bilatérale.

Le nouvel ambassadeur congolais, François Ibovi, trouvera à Rome une diaspora devenue assez nombreuse au fil du temps. Et une diaspora pacifiée et plus sereine, partagée entre des communautés d'étudiants, des représentants de l'Eglise catholique et des travailleurs surtout localisés dans le nord de la péninsule. Sans parler des Italiens d'origine congolaise ayant gagné en visibilité eux aussi. En 16 ans comme ambassadeur, puis doyen du corps diplomatique africain, M. Mamadou Dékamo, a imprimé une dynamique qui a conduit à ouvrir les portes de la chancellerie à cette diversité des Congolais. Il y a 16 ans, alors que le Congo sortait d'une période de grandes tribulations, ce trait était loin d'être aussi normal et banal qu'il l'est aujourd'hui.

Lucien Mpama

FRANCE

Nouvelle agression contre l'ambassade du Congo à Paris

Pour la 4^e fois, l'ambassade du Congo à Paris a été victime d'un acte de sabotage imputé à trois individus qui se seraient infiltrés dans les locaux tard la nuit de dimanche à lundi 26 juin, entre 2 et 3 heures, aux visages couverts

Munis d'un sac de courses en papier kraft, ces individus ont d'abord ouvert partiellement le portail. Ils ont ensuite placé et actionné le cocktail molotov qu'ils ont allumé dans la cour. Ce sont les voisins qui ont dû alerter la police.

Selon les témoignages recueillis par les Dépêches de Brazzaville auprès des agents évoluant dans cette ambassade, l'absence de sécurité donne libre cours à ces criminels qui n'ont toujours eu aucun mal à s'infiltrer dans leurs locaux.

«Le personnel de l'ambassade se sent en insécurité. S'il s'agissait d'une bombe, en pleine journée, les assaillants n'auraient pas eu de mal à la poser», soulignent les employés qui avouent ne guère être protégés par les autorités françaises, du moins en comparaison avec les autres ambassades.

Parmi les trois assaillants, deux



Vue partielle de l'entrée principale de la chancellerie de l'ambassade du Congo en France (DR)

ont été reconnus sur les images filmées par la caméra de l'entrée principale. D'après la vidéosurveillance, les enquêteurs auraient identifié un Congolais connu sous le nom de Donald Amperator.

En dépit de ces attaques suc-

cessives, le personnel du consulat continue néanmoins à délivrer les visas.

Un calme apparent règne dans les locaux où le trou de l'accès des assaillants reste visible mais placardé pour l'instant.

Marie Alfred Ngoma

COMMUNICATION

Assemblée générale de la section congolaise de la Société des membres de la Légion d'Honneur (SMLH)

La section congolaise de la Société des membres de la Légion d'Honneur (SMLH-CONGO) a tenu son assemblée générale ordinaire le jeudi 22 juin 2017 dans la salle 520 de la Préfecture de Brazzaville sous la présidence du Colonel Gustave Pana Zoula, président du bureau exécutif et en présence de Monsieur Bertrand Cochery, ambassadeur de France au Congo, de Monsieur Jean Claver Bokilo représentant le Chancelier des Ordres nationaux et de Monsieur Jean-Claude Etoumbakoundou, représentant le préfet de Brazzaville.

Dans son allocution d'accueil, le président du bureau exécutif a souhaité la bienvenue à tous les légionnaires présents. Il s'est réjoui de la présence des nouveaux membres de la section, en particulier celle de l'ambassadeur de France, Monsieur Bertrand Cochery, à cette rencontre destinée à faire le bilan de la vie de la section depuis le 31 mai 2015, date de la dernière session de notre instance. Le président Gustave Pana Zoula a ensuite indiqué que le mandat du bureau exécutif élu en 2014 après la création de notre section en 2014, en présence du général Alain Picard et de l'ambassadeur de France, Monsieur Jean-Pierre Vidon, est arrivé à échéance. A cet égard, il convient de procéder à l'élection d'un nouveau bureau exécutif.

Invité par le président Gustave Pana Zoula à prendre la parole, Monsieur Bertrand Cochery s'est félicité des excellentes relations entre l'ambassade de France et le bureau exécutif de la section congolaise de la SMLH. Ces relations qui portent l'empreinte des rapports d'amitié et de coopération entre la France et le Congo et des idéaux de la Légion d'Honneur sont marquées par des contacts réguliers. A titre d'exemple, l'orateur a rappelé le séjour à Brazzaville du général François Lœuillet, administrateur des sections de l'étranger de la Légion d'Honneur à l'occasion de la manifestation de sensibilisation des lycéens de Brazzaville à la Légion d'Honneur et aux ordres nationaux. Le diplomate français a affirmé sa disponibilité et sa volonté d'œuvrer pour le renforcement de ces relations, notamment par l'organisation prochaine à la Case de Gaulle d'une exposition sur l'Ordre de la Libération fondé par le général Charles de Gaulle.

Après l'adoption de son ordre du jour, l'assemblée générale a entendu le rap-

port moral du président du bureau exécutif et adopté le rapport d'activités et le rapport financier du bureau.

Les débats sur les problèmes en suspens ont mis en exergue la nécessité de trouver une solution à la question du siège de la section et de poursuivre la réflexion sur la question de la fusion éventuelle de la section avec les membres de l'ordre du Mérite national français.

En ce qui concerne le rapport financier, l'assemblée générale a rappelé l'obligation pour chaque légionnaire de s'acquitter de ses cotisations statutaires. L'assemblée générale a affirmé la nécessité d'accentuer les efforts de recouvrement, et, en cas de défaillance persistante, d'appliquer les dispositions prévues par les statuts et le règlement intérieur.

Cette assemblée générale tenait lieu d'assemblée électorale, le mandat du bureau exécutif étant arrivé à échéance, conformément à l'article 15 de son règlement intérieur qui fixe à trois ans la durée du mandat de cette instance. A cet effet, l'assemblée générale a opté pour la reconduction du bureau exécutif existant, en proposant l'élection d'un nouveau vice-président en remplacement de Monsieur Clément Mouamba appelé à assumer des fonctions nationales.

Le nouveau bureau exécutif est composé des personnalités suivantes :

1. Président : Gustave Pana Zoula
2. Vice-Président : Delphin Embondza
3. Secrétaire général : André-Patient Bokiba
4. Secrétaire générale adjointe : Joséphine Nsika Bakindissa
5. Trésorier : Paul Kampakol
6. Trésorier adjoint : François Bamanah
7. Membre : Julienne Ondziel-Gnelenga

Les travaux de l'assemblée générale de la SMLH-CONGO, ouverts à 14 h 45, ont été clos à 16 h 30.

Professeur André-Patient Bokiba
Secrétaire général du Bureau exécutif
de la Société des membres de la Légion d'Honneur-Section Congo

CONGO

Brazzaville, capitale des sommets de haut niveau en 2018

L'année 2018 sera une année particulière pour la ville de Brazzaville. La capitale du Congo abritera plusieurs sommets de la sous-région dont celui de la Conférence des pays membres de la Conférence internationale sur la région de grands lacs (Cirgl), un sommet Africités et un sommet Congo-Angola.

Entre janvier et février 2018, la ville de Brazzaville abritera la 7e sommet des chefs d'Etat des pays membres de la Cirgl pour répondre efficacement aux problèmes sécuritaires qui minent la sous-région. Le dernier sommet s'est tenu à Luanda en Angola, sous l'égide du président José Eduardo dos Santos, à la tête de l'organisation jusqu'en 2018. Les frontières des pays membres de la Cirgl restent poreuses, ce qui est à la base de l'activisme des groupes armés étrangers. Cette situation est visible en RDC avec des rébellions ADF (Ouganda), FNL (Burundi), FDLR (Rwanda), et le M23, une rébellion congolaise réfugiée au Rwanda et en Ouganda. Les pays membres de la Cirgl ont signé un accord-cadre à Addis-Abeba en février 2013, sous l'égide des Na-

tions unies. Il prévoit notamment la non-ingérence des pays voisins dans les affaires internes des Etats, le non soutien des pays à des groupes armés pour déstabiliser les Etats de la sous-région.

À l'occasion de ce sommet, l'Angola et le Congo vont tenir un sommet de haut niveau autour de leur coopération économique, a annoncé l'ambassadeur sortant du Congo-Brazzaville en Angola, Jean Baptiste Dzangue. C'était lors de ses adieux au terme de 9 ans de mission. Les experts de deux pays préparent déjà le forum économique qui se tiendra également à Brazzaville, en marge du sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de la Cirgl.

Ce sommet se tient l'année où le président Joachim a décidé de quitter la politique. Beaucoup de déclara-

tions sont attendues à l'issue de cette rencontre de haut niveau. La Cirgl comprend 11 Etats membres : Angola, Burundi, RDC, Ouganda, Congo, Centrafrique, Soudan, Tanzanie, Zambie, Kenya et Rwanda. Et en décembre 2018, 5 000 congressistes et décideurs sont attendus à Brazzaville dans le cadre du 8e sommet «Africités», une initiative des Cités et gouvernement locaux unis d'Afrique (CGLUA). Il s'agit d'un dialogue entre élus locaux africains, partenaires de développement et ministres en charge des collectivités locales sur la mise en oeuvre des politiques de décentralisation sur le continent.

Entre autres acteurs, des responsables politiques et administratives, élus locaux et organisations de la société civile, prendront part aux travaux du sommet qui vise à encourager et étendre le dialogue et l'échange des connaissances sur les politiques de décentralisation à tous les acteurs concernés.

Noël Ndong

FRANCE

Election Miss Mama Liputa, l'entracte de la guinguette africaine de Suresnes 2017

L'événement s'est déroulé à Suresnes, près de Paris, samedi 24 juin. Sylla Dia Bintou Blacky, l'une des cinq finalistes, succédera à Gloria Edzoutsa

Suresnes : Dès 19 h, la salle de réfectoire à l'Esplanade du Mont Valérien était prise d'assaut par un public multiculturel pour la grande soirée de Gala. En prélude, les organisateurs ont mis en place un défilé de mode. C'était l'occasion de découvrir avant l'élection de Miss Mama Liputa, les créations de mode de Ruth Solkem, styliste tchadienne, ainsi que de Beatrice Fandjou et Marilyne du Cameroun.

Juste après, aux sons de deux artistes du moment, la diva malgache Lady Shaï et le chanteur congolais Ladis Arcade, les cinq finalistes sélectionnées dans la tranche d'âge de 20 à 40 ans, sont apparues au public. Habillées en tenues confectionnées en « liputa », littéralement en français « pagne », elles ont mis en valeur le tissu africain tel qu'il se porte dans toutes les circonstances en Afrique subsaharienne.

C'est la seconde édition de cette élection en marge des réjouissances de fin de semaine de la guinguette africaine. Pour son promoteur, Cyrriaque Bassoka, en partenariat avec Paréva Créations d'Aurélié Lamini et Josephine Seiba de Interstyle Forever , cet événement, créé l'année dernière, est le premier tour de chauffe des festivités à venir pendant huit semaines estivales. « Nous devenons une référence du divertissement international de la région parisienne », souligne-t-il. « C'est un véritable honneur, parce que des partenaires solides commencent à nous soutenir : la ville de Suresnes, Médias performances, Ziana TV, Les Dépêches

de Brazzaville, pour ne citer que ceux-là ».

Les 5 candidates finalistes étaient toutes belles et disposaient de véritables atouts. Drapées dans du véritable wax, le jury présidé par Philo Coiffures a eu du mal à les départager. C'est Fatou, 24 ans, qui a séduit les membres du jury de Mama liputa, alliant à la fois, le meilleur modèle de la tenue en wax et la créativité par l'identité culturelle.

Pour Cynthia Portella de Kamy Events qui a présenté Sylla dia Bintou Blacky, habituée à ce genre de concours, ce fut une aventure humaine réussie grâce à l'équipe organisatrice de la guinguette de Suresnes qu'elle a tenu à remercier au passage pour leur bel accueil aux concurrentes de Miss Liputa. « J'adresse mes félicitations à la lauréate Sylla dia Bintou Blacky, resplendissante, qui a remporté avec succès ce concours de la beauté de la femme africaine en pagne ».

Poursuivant à l'adresse des couturiers, des maquilleurs et des coiffeurs à la hauteur de l'événement : « Je pense à Xool Ma pour la tenue finale, avec une mise en valeur des couleurs de l'Afrique; à Kydjamie Cosmetics de Sala Njova, coiffeur qui était aussi membre du jury, offrant aux femmes une nouvelle

alternative pour prendre soin de leurs cheveux; Niki Larsson pour la sublimation des femmes par son maquillage et ses coupes; Na-



Sylla dia Bintou Blacky, lauréate de Miss Mama Liputa 2017 à Suresnes en France (DR)

dine, pour ses créations : je n'ai eu que des éloges à l'égard de ses vêtements qui m'ont personnellement beaucoup apporté ».

Outre de nombreux cadeaux reçus, dont des prestations en produits capillaires, Sylla dia Bintou Blacky, Miss Mama Liputa 2017 sera jusqu'à la prochaine édition, l'ambassadrice de la Guinguette Africaine de Suresnes et mènera, entre autres, un projet humanitaire en faveur des enfants orphelins en Afrique.

Rose-Marie Bouboutou et Marie Alfred Ngoma

ELECTIONS

L'Italie rebascule à droite

Le deuxième tour des législatives partielles de dimanche consacre le retour de la droite à la tête d'une majorité de villes.

Il y a bien longtemps que l'Italie de droite ne fêtait plus un lendemain de vote. Dimanche pourtant les leaders de Forza Italia de Silvio Berlusconi et de la Ligue du Nord de Matteo Salvini exultaient. Dans la quasi-totalité des 22 villes de grande concentration où les citoyens étaient rappelés au vote pour le deuxième tour des municipales partielles, les représentants de la droite ont fait place nette. Et non contents de le remporter en quantité, ils l'ont fait aussi par le symbole, d'importants bastions jusque-là tenus par la gauche ayant changé de main.

Même le Mouvement 5 Etoiles, le M5S, pourtant balayé au premier tour dans les grandes cités, a fait plus que se défendre dans la poignée des rares petites communes où ses candidats avaient pu franchir le premier tour. D'ailleurs les sondages indiquent qu'au plan national, le M5S du comique Beppe Grillo fait désormais jeu égal avec le Parti Démocratique, le PD (gauche), le parti de l'ancien ministre Matteo Renzi qui a jusqu'ici dominé le jeu politique de ces dernières années.

C'est le PD et plus généralement la gauche qui sortent les grands perdants de ce vote. « Sur le total des maires victorieux, le Parti démocrate est devant, même si le résultat global n'est pas terrible », a reconnu Matteo Renzi que la presse n'était pas loin de tenir pour principal responsable de la débâcle de la gauche. Les résultats additionnés des premier et deuxième tours donnent certes une victoire arithmétique à la gauche, de 67 communes contre 59 au centre-droit. Mais celui-ci a remporté des prises d'un tel retentissement symbolique, que la gauche peut difficilement faire passer pour une victoire ce qui est une bérézina consommée.

Des villes comme Gênes et La Spezia, en Ligurie; Vérone (Vénétie); Plaisance (Piacenza, Emilie-Romagne), Frosinone (dans la région romaine) qui était passée à droite dès le premier tour ou L'Aquila dans les Abruzzes sont désormais aux mains d'un centre-droit qui semble brutalement être sorti de la léthargie. Silvio Berlusconi jubile : « Je l'ai toujours dit : unis, rien ne peut nous résister ». Unis, oui, mais le partenaire de l'alliance, la Ligue du Nord de Matteo Salvini, n'est pas commode. Tenant d'un discours à la limite de la xénophobie, eurosceptique, ce mouvement milite aussi pour la sortie de l'euro.

La gauche l'a bien emporté à Padoue (la ville de Saint Antoine, en Vénétie) ou à Lucques, en Toscane, mais cela ne suffit pas. Elle semble payer ses divisions incessantes et une baisse d'affluence des citoyens aux urnes. Le deuxième tour de dimanche a en effet connu un faible taux de participation des ayants-droits au vote, à 46%. Quelque neuf millions d'électeurs, sur plus de 50 millions en Italie, étaient concernés par ces élections municipales partielles, dont 4,3 millions au second tour de dimanche.

Lucien Mpama



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

www.lesdepêchesdebrazzaville.com



BON PLAN!

RECRUTEMENT

Distribuez nos produits & Gagnez de l'argent

FILLES JEUNES ET DYNAMIQUES rejoignez notre équipe marketing



Brazzaville : 05.532.01.09

Pointe-Noire : 06.963.31.34

84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpi), Brazzaville, République du Congo

NÉCROLOGIE

La famille Mvouma informe les parents, amis et connaissances de Makoua et de Brazzaville ainsi que les frères d'armes du décès du lieutenant de la police judiciaire, Johnny M'vouma Côte, survenu le 20 juin 2017, à la suite d'un accident de circulation. La veillée se tient au domicile familial au n°38 de la rue du Collecteur croisement avenue Cité Bethel. Référence : entre les arrêts Mama Mapasa et la Ferme, derrière le Cnrtv sur la route de Moukondo.

La date des obsèques vous sera communiquée ultérieurement. La famille Mvouma



AVIS DE VENTE

La Délégation de l'Union européenne en République du Congo met en vente, au plus offrant :

- deux groupes électrogènes

Caractéristiques

Groupe 1

- * Puissance : 30 KVA
- * Marque : SDMO
- * Ancienneté : 2003

Caractéristiques

Groupe 2

- * Puissance : 30 KVA
- * Marque : SDMO
- * Ancienneté : 2003

- une moto YAMAHA VRC1

- * Ancienneté : 2007

Les biens ci-dessus sont visibles, sur rendez-vous pris auprès du service Administration, de 08h00 à 17h00 du lundi au jeudi et le vendredi de 7h30 à 13h. Les bureaux de la Délégation sont fermés le week-end et les jours fériés.

Service Administration

05500 24 00

Les offres de prix, pour chacun des biens doivent parvenir sous pli fermé à l'attention du Chef d'Administration de la Délégation de l'Union européenne avec la mention «Vente de groupes électrogènes et moto YAMAHA 2017/001 – A ne pas ouvrir» **au plus tard le 25 juillet 2017 à 13 heures précises.**

Dans son offre, le soumissionnaire son nom, adresse et coordonnées téléphoniques.

Les biens ci-dessus sont vendus en l'état, à l'offre conforme la plus disante.

La vente n'est réputée conclue et l'enlèvement du groupe ne pourra intervenir qu'après règlement total du prix d'achat, soit par chèque certifié à la banque, soit en espèces.

La Délégation se réserve le droit d'annuler la vente en cas d'offres non satisfaisantes.

**Vous venez de perdre un être cher
et vous souhaitez utiliser notre quotidien
pour le faire savoir à vos proches**



Une équipe de professionnels est à votre disposition

Tél: +242 05 532 0109

E-mail: regie@lesdepêchesdebrazzavilles.fr

84, bd Denis Sassou N'Guesso Immeuble
les Manguiers (Mpila), Brazzaville



**LIBRAIRIE
LES MANGUIERS**

Un **Espace de Vente**

Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)

Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.



Un **Espace culturel** Pour vos **Manifestations** :

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Horaires d'ouverture:

*Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)*



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

POINTE-NOIRE

Succès pour « Imagine », le nouveau spectacle de B2BCongo

L'agence B2BCongo a réussi son pari en présentant un spectacle haut en couleurs vendredi dernier à La Voile Blanche, à Pointe-Noire. L'occasion pour une soixantaine d'artistes de célébrer la paix et de prôner la différence.

« Imagine un monde en couleurs », a transporté les 250 spectateurs présents dans un monde « d'amour, de paix, d'harmonie » sublimé par la magie de la mise en scène de Mario Massilani au restaurant La Voile Blanche, à Pointe-Noire.

A l'entrée du restaurant, le public a pu contempler des œuvres de peintres locaux, Princillia Juliette et Valentti Cerri, avant de signer un tableau destiné à être vendu aux enchères au terme du spectacle. Selon Elisabeth Ogoula Bellerose, directrice de l'agence B2BCongo, « l'idée du tableau collectif, était de permettre aux spectateurs de donner leur signification de « Imagine un monde en couleur ». Tout le monde a joué le jeu et les peintres ont harmonisé le tout avant la vente aux enchères. »

Vagues en arrière-plan, mode, conte, slam, danses et musiques traditionnelles du Congo, danses du monde (tango, samba, capoeira...), s'entremêlent dans une délicieuse chorégraphie rythmée par les mix de Elisabeth Ogoula

Bellerose. Sur scène, sous la supervision du metteur en scène Mario Massilani, plus de soixante artistes se succèdent pour le plus grand plaisir des convives. « Je pense que le spectacle s'est bien passé. Tout le monde est content. Les artistes aussi. Tout le monde célèbre ce spectacle en ce moment. C'est l'évidence et la preuve même que tout s'est bien passé. On est tous content du travail qui a été appliqué », confie Mario Massilani.

« Ce fût une soirée riche en couleurs, en différentes couleurs. Une soirée qui a prouvé que la différence des couleurs et des traditions peut mener à l'union, que la différence », explique Arnaud Jobard, un invité.

Les spectateurs ont pu apprécier sur scène, la troupe Musée d'art de Brazzaville, DJ Marco, la troupe de danse de Guinée, les danseurs de tango Yessie & Steeve du Gabon, le conteur congolais Nestor Mabilia, Dioffel, le slameur originaire de Pointe-Noire, les cracheurs de feu de Pointe-Noire et plusieurs di-

zaines de mannequins d'Afrique centrale qui ont présenté Elisabeth, la collection de Elisabeth Ogoula Bellerose.

« Nous avons voulu magnifier la différence, directrice de l'agence B2BCongo. Nous sommes heureux que le public ait répondu présent pour assister à notre nouvelle création. Il était important pour nous, l'agence B2B-Gabon et nos artistes d'Afrique centrale, originaires du Congo, du Cameroun et du Gabon, d'offrir ce spectacle pour donner notre définition d'un monde en couleurs. » souligne Elisabeth Ogoula Bellerose. Et de préciser, « il faut arrêter de vivre avec des codes prédéfinis, il faut arrêter de juger les gens. On pense que le monde devrait être plus tolérant ».

Signalons qu'une partie des fonds recueillis lors de cet événement sera reversée à l'association Actions de solidarité internationale (ASI) de Pointe-Noire qui lutte contre la prostitution infantile. L'association assure la prise en charge médico-psychosociale des jeunes filles en situation de rue et de vulnérabilité à Pointe-Noire ainsi que leur insertion sociale et professionnelle.

Bruno Okokana

VERNISSAGE

L'artiste Patsheli Kahambo Kitenge expose samedi prochain à Brazzaville

L'artiste plasticien présentera le 1er juillet au siège des ateliers Sahn, à Brazzaville, le travail réalisé au bout d'un mois de résidence dans ce centre.

Son travail s'effectue dans l'art abstrait conceptuel d'où il explore la technique de l'acrylique moussée sur toile et sur papier. Sa démarche artistique est de stimuler le contemporain à œuvrer à leur penser et à viser la perfection. La symbiose entre l'acrylique et la mousse de savon donne une touche particulière à ses toiles. L'artiste utilise de la peinture acrylique qu'il mélange avec d'autres substances pour obtenir de la mousse qui, une fois sur ses tableaux, se laissent diriger par la brosse et le pinceau.

Ses œuvres seront exposées du 1er juillet au 10 août 2017 aux ateliers Sahn. Durant cette période le public découvrira le talon exceptionnel de l'artiste.

Né à Kinshasa en République démocratique du Congo, Patsheli Kahambo Kitenge est détenteur d'un diplôme d'Etat en peinture de l'Institut des Beaux-arts de Kinshasa en 2010. Gradué en art plastique depuis 2013, il a déjà participé à plusieurs expositions à Kinshasa et à Brazzaville.

L'artiste a été récompensé lors de la sixième rencontre internationale d'art contemporain en 2016 où le prix Blachère lui a été attribué. Il a bénéficié d'une résidence de deux semaines à la Fondation Blachère en France pour se perfectionner.

Rosalie Bindika



NÉCROLOGIE

Daniel Isaac Itoua et les ressortissants des villages Kayi et Mbandza-Kolima à Brazzaville ont la profonde



douleur d'annoncer aux amis et connaissances la mort survenue le 24 juin dernier au CHU de Brazzaville de leur soeur, fille et nièce Ngala Thérèse Galessami. Le deuil se tient au 26, rue Ndzabi, Mikalou II, derrière Ciespac. « À Dieu, nous sommes à lui, nous retournons à lui. Puisse le Tout Puissant recevoir en sa Sainte miséricorde l'âme de la défunte »

UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ENVOYER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr



www.lesdepechesdebrazzaville.fr

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET
NUMÉRIQUE
SÉRIGRAPHIE
PELLICULAGE
DOS CARRÉ COLLÉ
CONCEPTION GRAPHIQUE

UNE LARGE GAMME DE PRODUITS

Journaux

Magazines

Presse

Quotidiens
Hebdomadaires
Mensuels
Numéros spéciaux...

Chemises à rabat

Cartes de visite

Livres

Calendriers

Dépliants

Flyers, Affiches

Chemises à rabat
Magazines
Livres
Dépliants
Documents administratifs
Calendriers
Flyers
Affiches
Divers

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317
imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gessou
Brazzaville - République du Congo

ITIE-RDC

L'Asadho dénonce de graves problèmes de gestion des ressources disponibles

L'ONG, qui exhorte le comité exécutif de l'ITIE-RDC à prendre des mesures conservatoires contre le secrétariat technique, estime que la mise en œuvre de ce processus en RDC peut être compromise en l'absence de l'exécution urgente des recommandations de l'audit initié et dont les conclusions sont disponibles.

Dans un communiqué du 27 juin signé par son président national, Me Jean-Claude Katende, l'Association africaine de défense des droits de l'Homme (Asadho) s'est dite très préoccupée du silence observé par le comité exécutif (CE) de l'ITIE-RDC face à la gravité des faits de mauvaise gestion révélés par le rapport d'audit indépendant commandité par les parties prenantes.

A en croire cette ONG, malgré les entraves du secrétariat technique (ST) à la bonne exécution par le cabinet d'audit du mandat que la commission ad hoc lui a confié, après intervention du CE invitant le ST à la coopération, l'auditeur a dû achever sa mission et transmettre à la commission d'audit son rapport. « *L'auditeur a clos sa mission sans certifier les comptes du ST et a émis son opinion avec réserve justifiée par des constats accablants faits durant sa mission* », a souligné l'Asadho. Parmi ces constats accablants, l'ONG a rappelé, entre autres, que la somme de 217.052 dollars américains (USD) non accompagnée des pièces justificatives probantes et appropriées ; la somme de 176.739 USD des frais de mission payés aux agents du ST non soutenues par les pièces justificatives, les ordres de mission des agents bénéficiaires et les rapports de mission.

L'Asadho a également relevé la justification de certaines dé-

penses importantes par des factures pro forma et absence de justification des frais de représentation payés au coordonnateur national; la non-justification de la destination donnée aux biens des antennes provinciales fermées, disposés sans autorisation ni accord du CE; le non-respect du plan de travail triennal de l'ITIE/RDC par l'inexécution de plusieurs activités prévues et exécution des activités improvisées sans autorisation du CE ; ainsi que le manque de transparence et conflit d'intérêts dans la gestion des procédures des achats et mauvaise gestion du personnel avec des recrutements et affectation irrationnels sans autorisation du CE.

Le processus ITIE en RDC menacé

Face à ce constat, l'Asadho estime, au vu de ces quelques éléments tirés du rapport d'audit parmi tant d'autres avec des risques élevés de fraude et de détournement des fonds et de l'opinion de l'auditeur, que la mise en œuvre du processus ITIE en RDC fait face à des graves problèmes de gestion des ressources disponibles et peut être compromise en l'absence de l'exécution urgente des recommandations de l'audit. « *La gravité des faits relevés exige l'établissement immédiat des responsabilités individuelles des uns et des autres pour des sanctions appropriées dans les plus brefs délais afin de préserver les moyens de la mise en œuvre et renforcer le processus qui est en perte de vitesse.* », a insisté l'Asadho qui s'étonne que le CE de l'ITIE-RDC « *prenne son temps sans préoccupation aucune depuis la réception du rapport de la commission d'audit, le 08 juin 2017, comme si les constats faits par l'auditeur étaient bénins* ».



Le président de l'Asadho, Jean-Claude Katende

Pour cette ONG, le renvoi à une date ultérieure, sans aucune justification sérieuse, de la réunion extraordinaire du CE qui était prévue pour le 04 juillet 2017 serait une attitude qui démontre l'insouciance du CE à l'égard des faits aussi graves pour une institution appelée à promouvoir la transparence en RDC. Ce qui conduit l'Asadho à exhorter le Premier ministre à s'assurer que les recommandations de l'audit indépendant aient été mises en œuvre par le CE de l'ITIE-RDC. Du Ministre du Plan et président du CE de l'ITIE-RDC, cette ONG recommande de prendre en toute urgence des mesures conservatoires vis-à-vis des principaux gestionnaires du ST,

en attendant l'examen du rapport d'audit indépendant par le CE vu la gravité des faits et de convoquer, en toute urgence, la réunion du CE pour discuter du rapport d'audit indépendant, la prise des dispositions pour la mise en œuvre des recommandations de l'auditeur et des sanctions.

L'Asadho fait, en effet, observer qu'à la suite des critiques de certains représentants des parties prenantes au Groupe multipartite (GM), de certaines organisations de la société civile et autres personnalités engagées dans le processus de mise en œuvre de l'ITIE en RDC sur les relations entre le ST et le CE d'une part et la gestion du ST d'autre part, le CE avait, à

sa réunion du 17/10/2016, décidé de l'organisation d'un audit indépendant sur la gestion du ST de l'ITIE-RDC. En exécution de cette décision, une commission d'audit composée de six personnes, en raison de deux membres par composante siégeant au GM, a été mise sur pied. Sur la base des termes de référence approuvés par le CE, a expliqué l'Asadho, la commission d'audit avait recruté et sélectionné après appel d'offre la firme Ernest Young RDC SARL afin d'exécuter cette mission pour l'exercice 2015. Cet audit, a-t-elle souligné, a porté sur les états financiers et la revue opérationnelle au 31 décembre 2015.

Lucien Dianzenza

DROITS DE L'HOMME

Trois professeurs et une juge rejoignent l'IRDH

L'équipe aura pour mission d'améliorer la qualité du travail du comité de gestion dans la recherche, la formation et le plaidoyer en faveur des droits humains.

Dans un communiqué du 26 juin, l'Institut de recherche en droits humains (IRDH) s'est dit fier d'annoncer que trois professeurs d'université et une juge de grande instance ont rejoint ses rangs, depuis le 26 juin. Les quatre nouveaux membres ont été admis au Conseil d'administration de cet institut. Il s'est agi, a précisé l'IRDH de

la juge en grande instance Feza Ngole Binti Meso et des Prs Jean-Marie Bashizi, PhD, docteur en histoire ; Kampentenga Lusengu, PhD, docteur en anthropologie politiste et sociologie culturelle ; et Germain Ngoie Tshibambe, PhD, docteur en relations internationales, qui auront comme mission d'améliorer la qualité du travail du comité de gestion de recherche ; formation et plaidoyer en faveur des droits humains.

L'équipe du Comité de gestion de l'IRDH, rappelle-t-on, se compose de Me Hubert Tshiswaka, master en droit in-

ternational, avocat au barreau de Lubumbashi, directeur général, coordonnateur des activités de recherche, formation et plaidoyer de l'Institut ; Me Timothée Mwanza Tshilenge, avocat au barreau de Lubumbashi, Licencié en droit privé et judiciaire, chargé de la recherche et du programme de formation sur les droits des personnes vulnérables; Yannick Munganga Mahangaiko, Licencié en droit privé et judiciaire, chercheur en droits civils et politiques et chargé de l'administration ; Rachel Mulaji Tabu, licenciée en droit public, chercheuse en

droits de la femme et chargée des finances ; Falonne Mbayo Kazadi, Licenciée en droit privé et judiciaire, chercheuse en Droits de la femme et Chargée du Projet Action Femme 50/50 (PAF 50/50) ; Guylain Kasongo Kawayya, Licencié en Droit privé et judiciaire, Chercheur et Chargé du Projet d'Application des Droits civils et politiques ; Jean-Pierre Lwamba Mahangaiko, licencié en droit privé et judiciaire, chargé du projet des droits économiques, sociaux et culturels (DESC), Talk To Communities Consulting and Training (TCCT) ; Shake Kayem-

be Diba, ingénieur en système d'information et de télécommunication, Webmaster, IT Manager, Design et Construction des réseaux sociaux, chargé du projet des médias sociaux et droits humains ; Trino Kipayika Muteba, licencié en droit public, chercheur en DESC ; Hubert Kalukanda Mashata, licencié en droit privé et judiciaire, chercheur en DESC et Emmanuel Lwamba, ingénieur en télécommunication et réseaux, chercheur en médias sociaux pour la promotion des droits humains.

L.D.

PÉNURIE DES DEVICES

Le gouvernement se rabat sur les entreprises minières étrangères

Pour combler le déficit de devises, les exploitants miniers sont sommés de rapatrier 40% des recettes issues de leurs exportations.

La situation socioéconomique délétaire du pays n'augure pas, à court terme, une lueur d'espoir.

ci oblige les opérateurs miniers œuvrant en RDC de faire rapatrier, par le circuit bancaire, 40% des revenus bruts en devises étrangères de leurs exportations. C'est à la faveur de la deuxième édition de la « semaine de la RDC » qui s'est tenue au Haut Katanga que Joseph Kapika (mi-

l'État de demander aux opérateurs miniers implantés au pays l'obligation de rapatrier conformément à la loi 40% de bénéfice sur toute exportation de minerais», a déclaré Joseph Kapika. Le ministre a averti que les entreprises qui ne respectent pas cette disposition subi-



Exploitation d'une mine de cobalt au Katanga

La pénurie des devises étrangères participe avec son corollaire, la dépréciation du franc congolais, à la crise qui frappe de plein fouet la RDC qui a bien du mal à s'en sortir. Il faut trouver impérativement des devises pour combler le gouffre financier qui s'est déclaré dans le système économique du pays avec, à la clé, une récession dangereuse et même périlleuse. Comment sortir du gouffre ? Interpellé, le gouvernement est allé jusqu'à exhumer une disposition du Code minier promulgué en 2002 longtemps ignorée. Celle-

nistre d'Etat chargé de l'Economie) a, dans son discours de clôture, rappelé cette disposition dont l'application pourrait s'avérer une source supplémentaire d'entrée des devises en RDC. Le ministre a, en présence de près de mille cinq cents représentants d'entreprises minières, martelé sur cette disposition légale obligeant ainsi les entreprises minières étrangères de rapatrier 40% des recettes issues de leurs exportations pour combler le manque de devises. «Je viens d'être instruit par le chef de

ront les rigueurs de la loi. Rappelons que depuis le début de l'année 2016, la situation des finances publiques du pays n'a cessé de se détériorer avec la baisse des prix des matières premières sur les marchés mondiaux alors que le cuivre et le cobalt extraits en RDC représentent 80% des recettes d'exportation. Avec cette mesure, l'on ose croire que les caisses de l'Etat seront renflouées en devises étrangères et que dans les banques congolaises, les ressources en devises vont augmenter.

Alain Diasso

Besoin croissant en devises étrangères

Le gouvernement a invité les opérateurs miniers à transférer vers la RDC les 40 % de leurs bénéfices issus des exportations des minerais. Il s'agit ici de rappeler une disposition tout à fait conforme à la législation en vigueur. Face à l'urgence de répondre au manque croissant des devises étrangères sur le marché, les autorités congolaises ont fait état clairement des sanctions en cas de non-application de la loi.

La rencontre entre le gouvernement et le monde minier a eu lieu le week-end, en marge d'une semaine extraordinaire dédiée au secteur minier dans la capitale cuprifère, Lubumbashi. Lors de ces travaux, les autorités congolaises ont établi un diagnostic complet de l'état de santé de l'économie nationale. Il se trouve que le pays a connu une dégradation continue de la situation de ses finances publiques depuis le début de l'année 2016. La cause principale de cette détérioration est principalement la baisse des cours mondiaux des matières premières. Nous parlons effectivement d'un secteur qui génère au moins 80 % des recettes intérieures du pays. Jean Kapika, ministre national de l'Économie, s'est chargé de restituer aux 1 500 participants représentants des sociétés minières la dernière instruc-

tion du président de la République, Joseph Kabila. En effet, le Code minier encore en vigueur impose aux acteurs du secteur minier de rapatrier par le circuit bancaire 40 % des revenus bruts en devises étrangères de leurs exportations. Comme il l'a reconnu, cette disposition légale n'est pas respectée à ce jour. Face à la violation systématique de la loi, le gouvernement n'hésitera pas à recourir à la méthode forte. Il est prévu de faire appliquer les rigueurs de la loi aux opérateurs miniers réfractaires. Des solutions durables s'imposent à ce stade pour enrayer la descente aux enfers de la monnaie nationale. Le taux vient de dépasser la barre des 1 500 FC pour un dollar américain sur les différentes places de change de Kinshasa. Et la tendance haussière n'est pas prête à

s'arrêter au grand dam des Kinois qui observent avec impuissance la dégradation continue de leur pouvoir d'achat. Pour beaucoup d'analystes, la question politique va également se poser comme une source potentielle d'instabilité de l'économie congolaise au cours des prochains mois. Les chiffres de l'Institut national de la statistique indiquent une hausse généralisée des prix des biens à Kinshasa et en provinces à la suite de la dépréciation du franc congolais. À titre d'exemple, l'on peut citer les céréales, le sucre, la viande, le lait et produits laitiers, les poissons surgelés, les pâtes et même les produits pharmaceutiques. Au courant de la semaine du 19 au 24 juin, l'inflation hebdomadaire s'est située à 1,789 % au niveau national et 1,745 % à Kinshasa. En cumul, elle s'est située à 18,919 % au niveau national et à 18,559 % à Kinshasa. Enfin, en annualisée, les chiffres ont indiqué 43,391 % au niveau national et à 42,490 % à Kinshasa.

Laurent Essolomwa

INTERVIEW. VANESSA KANGA

« L'art favorise le rapprochement culturel et contribue à la paix des peuples »

Vanessa Kanga est une entrepreneure culturelle et artiste d'origine camerounaise, résidant au Canada. Elle est l'initiatrice de l'Afropolitan Nomad Festival dont la 4e édition se déroulera à Pointe-Noire du 14 au 19 août 2017.

Le Courrier de Kinshasa : Qu'est-ce qui a conduit à la création d'Afropolitan Nomad festival ?

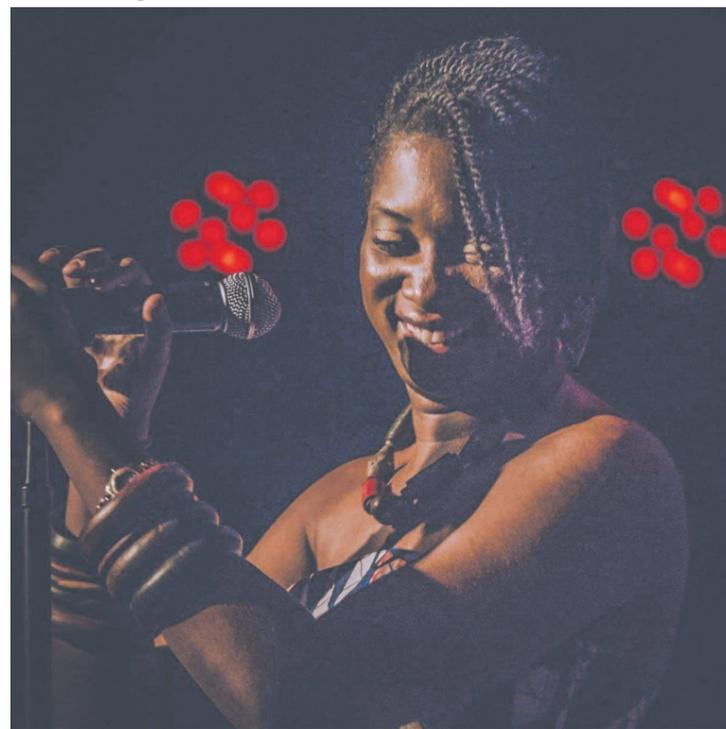
Vanessa Kanga : La difficulté de favoriser la mobilité des artistes du Sud vers le Nord à cause des problèmes d'obten-

de cet évènement ?

VK : Au programme, nous avons des concerts, des rencontres professionnelles, des conférences et des ateliers de formation.

LCK : Pourquoi le choix du thème « L'art et le dialogue au service de la paix » ?

VK : Dans un contexte où le festival s'inscrit dans une logique d'action citoyenne, nous sommes convaincus que l'art favorise le rapprochement culturel et contribue à la paix



Vanessa Kanga

tion de visas et la rareté sur le continent des évènements d'envergure internationale. Le souci de favoriser le rapprochement interculturel et d'amener des artistes francophones de trois continents (Amérique du Nord, Europe et Afrique) à échanger et à partager leur expérience.

LCK : Quel est l'objectif de l'évènement ?

VK : Favoriser le rapprochement et la création d'un réseau Nord-Sud d'artistes ayant à cœur le partage et les échanges interculturels.

LCK : Qu'est-ce qui justifie le choix de la ville de Pointe-Noire pour la présente édition ?

VK : Le festival est nomade, cela signifie que chaque année une ville différente héberge l'évènement en répondant à certains critères validés par le bureau fondateur. Pointe-Noire est la ville qui a émis le souhait de nous accueillir après le succès de l'édition de Cotonou.

LCK : Quelles sont les activités qui sont prévues lors

des peuples. D'où le choix de la thématique pour 2017.

LCK : Quel bilan faites-vous des précédentes éditions ? Où ont-elles eu lieu et sur quel thème ?

VK : Un bilan positif, qui nous a permis au fil des années de grandir et de développer la formule au fil du temps. Nous avons eu des éditions au Cameroun, au Gabon et au Bénin.

LCK : Quelle est la périodicité du festival et qui le finance ?

VK : Le festival est annuel et est financé par des partenaires locaux et internationaux en fonction des promoteurs locaux et des pays hôtes.

LDB : Dans quel pays auront lieu les précédentes éditions et en quelle année ?

VK : L'information du pays choisi pour 2018 sera dévoilée en conférence de presse lors du lancement du festival à Pointe-Noire. Plus d'informations sur <http://www.afropolitan-kvnproductions.com/>

Patrick Ndungidi

ASSISTANCE SOCIALE

Les veuves et les orphelins ont aussi des droits

À l'occasion de la journée internationale de la veuve et de l'orphelin, l'association Sodios (Solidarité, disponibilité, des œuvres sociales) a organisé le 23 juin à la paroisse Saint-Pierre-Apôtre de Pointe-Noire un focus pour sensibiliser les veuves à leurs droits.

« Comment sauvegarder la dignité de la veuve et de l'orphelin au Congo et luttons contre la précarité de la veuve et de l'orphelin » tel a été le thème de ce focus animé par Sylvie Tchignoumba, présidente de l'association des femmes juristes du Congo (AFJC), antenne de Pointe-Noire et les membres du Groupe de réflexion contre les violences basées sur le genre. « On doit se battre pour soutenir les veuves, leur dire qu'il y a la loi qui les protège. Elles ont des droits, leurs enfants aussi. Etre veuve n'est pas une fatalité mais l'on doit se lever pour faire prévaloir ses droits », a dit Bernadette Bephengayahou, présidente de l'association Sodios en ouvrant le focus.



Une vue des veuves/Adiac

Sylvie Tchignoumba, présidente de l'AFJC a exposé sur les droits des femmes, notamment des veuves, en se basant sur les textes réglementaires en vigueur en République du Congo tels que la Constitution congolaise, le Code de la famille, la Convention relative aux droits de l'enfant, la loi n° 4 -2010 du 14 juin portant Protection de l'enfant en République du Congo, la charte africaine des droits de l'enfant... Tout le monde est tenu à respecter ce cadre régle-

mentaire. Sinon, on s'expose aux sanctions prévues par la loi a-t-elle dit.

Pour le Groupe de réflexion contre les violences basées sur le genre, ce cadre d'échanges et de partage a été créé pour aider, accompagner, soutenir aussi les veuves et les orphelins et valoriser leurs droits bafoués souvent en cas du décès d'un des conjoints. Cependant, les juristes qui ont animé le focus ont insisté pour que les femmes cessent de vivre en concubinage, mais elles



Les animatrices du focus crédit photo Adiac

doivent plutôt vivre maritalement pour revendiquer leurs droits et les faire bénéficier l'héritage à leur progéniture, le cas échéant. Au regard de nombreux témoignages des veuves maltraitées souvent non mariées, Bernadette Bephengayahou a lancé un vibrant appel aux filles non encore mariées à accomplir ce geste dans les différentes mairies de la place puisque. Et d'ajouter que l'acte de mariage est un document très important dans la défense de leurs

droits en cas du décès de leur conjoint.

À la fin du focus, Bernadette Bephengayahou a interpellé les pouvoirs publics, notamment le ministère des Affaires sociales, de l'Action humanitaire et de la Solidarité ainsi que celui de la Promotion de la femme et de l'Intégration de la femme au développement à accompagner les femmes veuves et les orphelins maltraités du fait de l'ignorance de la loi par leur bourreau.

Hervé Brice Mampouya

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT MARIN

Un atelier sur la gestion des déchets souillés

Le ministère des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande organise, du 27 au 29 juin à Pointe-Noire, un atelier national sur la gestion des déchets souillés en cas de déversement d'hydrocarbures en mer. Présidée par Colette Gandou, directrice générale de la Marine marchande, cette activité s'inscrit dans le cadre de la protection de l'environnement marin.

Cet atelier a pour objectif de dispenser aux délégués impliqués dans la lutte contre les déversements d'hydrocarbures, les connaissances et les compétences ainsi que les bonnes pratiques pour établir et gérer des opérations de gestion des déchets et de former les autorités nationales compétentes à la gestion des déchets en tant que composante de la lutte contre les déversements accidentels d'hydrocarbures. Pendant trois jours, les participants à cet atelier, notamment les représentants des entreprises pétrolières et parapétrolières, seront amenés à prendre conscience de l'importance de la gestion des déchets dans l'architecture globale de lutte. Car c'est vrai, l'exploration et l'exploitation offshore du pétrole, de nombreux navires de pêche



Photo de famille/Adiac

et le passage des navires dans les eaux congolaises offrent d'importantes opportunités économiques au pays. Néanmoins, elles s'accompagnent d'un risque de pollution du milieu marin du fait de déversements accidentels d'hydrocarbures.

Aujourd'hui, l'ensemble des pays du golfe de Guinée sont confrontés à des risques d'accidents pouvant entraîner des dégâts écologiques majeurs.

Cette activité qui s'articule sur la gestion des déchets souillés demeure importante pour la République du Congo, de par sa position géographique unique et ses 170 km de littoral côtier.

Dans son intervention, Julien Favier, coordonnateur du projet Gi Wacaf, l'initiative mondiale pour l'Afrique occidentale, centrale et australe, a rappelé que les opérations de nettoyage en cas de déverse-

ment d'hydrocarbures aboutissent à la récupération de grandes quantités de déchets souillés. « Une règle empirique veut que le volume de déchets généré est, au minimum, dix fois supérieur au volume original d'hydrocarbures déversés. Il est donc indispensable de définir au sein du plan d'intervention d'urgence une stratégie intégrée de gestion des déchets, couvrant l'amont (mini-

malisation des quantités de déchets lors de la collecte) comme l'aval (logistique, stockage, élimination) », a-t-il dit.

La directrice générale de la Marine Marchande a, pour sa part, indiqué que, compte tenu de la qualité et de la faiblesse actuelles des moyens de lutte, la République du Congo ne devrait que s'appuyer sur toute forme de coopération maritime utile en matière de lutte contre les déversements accidentels d'hydrocarbures et d'autres substances nuisibles. « C'est pourquoi, au-delà des capacités locales qui doivent être en permanence renforcées, nous pouvons compter sur l'expertise d'autres acteurs internationaux », a-t-elle dit. Notons que cette activité a bénéficié de l'appui technique et financier de l'Organisation maritime internationale (OMI) et de l'APIECA, l'association mondiale d'études des questions environnementales et sociales du secteur pétrolier. Et cet appui se fait dans le cadre de l'initiative mondiale pour l'Afrique occidentale, centrale et australe (projet Gi Wacaf).

Hugues Prosper Mabonzo

DROITS HUMAINS

Approches pour lutter contre les violences sur les femmes et les enfants

Les chefs de quartiers, de blocs ainsi que leurs secrétaires de l'arrondissement n° 1 Emery-Patrice-Lumumba à Pointe-Noire ont été sensibilisés aux violences faites aux femmes et aux enfants à la faveur du projet « Renforcement de la société civile et des acteurs étatiques pour améliorer le respect des droits des filles et des femmes congolaises » initié par les ONG ASI et Azur développement avec le financement de l'Union européenne.

L'objectif global de ce projet est de contribuer à l'amélioration du respect des droits des femmes et filles congolaises conformément aux engagements internationaux et nationaux du Congo du respect des droits humains « Ce projet qui propose une approche globale pour lutter contre toutes les formes de violence à l'encontre des femmes et des enfants s'articule sur trois axes, à savoir un acte de sensibilisation, un acte de protection et un acte de plaider. Dans l'axe de protection, ce projet prévoit l'établissement d'un guichet unique sur Brazzaville et sur Pointe-Noire pour recevoir les victimes, leur proposer une assistance psychologique, médicale. Ce guichet est déjà fonctionnel à Brazzaville et Pointe-Noire. Dans les prochaines semaines, les actions de sensibilisation seront menées dans vos circonscriptions auprès des populations cibles



La tribune lors de la réunion à Lumumba crédit photo»Adiac»

comme les femmes séropositives ou en situation de handicap, le

personnel des CSI, les policiers, gendarmes », a dit Marie Melki, coordonnatrice pays ASI. Et d'ajouter: « Vous avez un rôle à jouer important pour relayer le projet dans vos circonscriptions respectives, pour identifier et ré-

férer les victimes auprès du guichet unique ».

Au cours de cette réunion, Ma-

deleine Paka Zoulouka, directrice départementale de l'Intégration de la femme au développement, dans son intervention, a énuméré les différentes formes de violence (physiques, morales, psychologiques) et les moyens

de recours pour y faire face tandis que Me Franck Mbenze, avocat au barreau de Pointe-Noire,

a exposé sur le cadre juridique de lutte contre ces violences en citant notamment les articles contenus dans le Code pénal qui prévoit des peines et sanctions inhérentes à chaque violence quelle qu'elle soit : coups et blessures volontaires, viol, attentat à la pudeur, arrestations illégales et séquestrations, sévices et mauvais traitements exercés, menaces de mort, injures publiques...

Ce séminaire qui a eu lieu dans les quatre arrondissements de Pointe-Noire : Lumumba, Tié Tié, Loandjili et Ngoyo a pour objectif d'améliorer les connaissances et la compréhension des responsables des arrondissements sur les différentes formes de violence, les manifestations et leurs conséquences, les moyens de recours contre la violence, vulgariser les dispositions du cadre juridique de lutte contre les violences faites aux femmes et aux enfants auprès des responsables des arrondissements, solliciter la collaboration des responsables d'arrondissement dans l'identification des femmes et enfants victimes de violence dans les quartiers et leur orientation vers le guichet unique.

Hervé Brice Mampouya

FÊTE AFRICAINE

La 8^e édition aura lieu à La Daguenière

Organisée par l'association Zenga-Zenga, la 8e édition de la Fête africaine se déroulera du 7 au 9 juillet au port Maillard à La Daguenière en France. Spectacles, animations, biblio-pirogue sur la Loire et restauration figurent au programme de ce grand rendez-vous culturel.

Basée à La Daguenière, dans la commune nouvelle de Loire-Authion à quelques kilomètres d'Angers en France, l'association Zenga-Zenga s'est donné la vocation d'être un outil culturel au service du développement économique des gens les plus démunis, vivant dans un milieu rural et défavorisé. Elle intervient principalement entre la France et les pays d'Afrique, en particulier le Congo. La fête africaine que cette association organise et qui anime la Daguenière depuis plusieurs années aura comme parrain pour sa 8e édition, Pierre Dolivet, et comme invitée spéciale la commune de Faléa du Mali. Durant trois jours, cette commune vibrera au rythme de cette célèbre fête qui proposera plusieurs activités : projection de films, théâtre, musique, percussion, table ronde, danse, conte, poésie, biblio-pirogue sur La Loire, restauration et autres. Celles-ci se dérouleront sur différents sites (port Maillard de La Daguenière, Bibliothèque Mathu'Lu de Saint-Mathurin-sur-Loire, Port de Saint-Mathurin-sur-Loire...).

Outre cette fête, cette année, l'association Zenga-Zenga a déjà organisé plusieurs activités parmi lesquelles le stage atelier percussions en famille, animé par Georges M'Boussi au Mo-

dulaire de La Daguenière le 19 janvier, la soirée cinéma congolais avec la projection du film « Grave erreur » qui a eu lieu le 18 février à l'espace Léon Mousseau à Saint-Mathurin-sur-Loire en présence de son réalisateur Richi Mbébelé. L'association a aussi célébré le Printemps des poètes le 17 mars en organisant une matinée lecture-spectacle avec des élèves de CM2 à l'école Les Bateliers de La Daguenière et une soirée lecture-spectacle avec les bénévoles des bibliothèques de La Daguenière et de Saint-Mathurin-sur-Loire à la salle Albert Verger à La Daguenière. Au nombre d'activités organisées par Zenga-Zenga figure aussi l'atelier danse africaine animé par Falila de l'association Yédélé à la salle de l'Ecot à La Daguenière le 9 avril 2017. L'association Zenga-Zenga, c'est aussi des stages, des contes animés par Georges M'Boussi en partenariat avec la bibliothèque de La Daguenière, la peinture africaine animée par Ludovic Kouassi en partenariat avec Pastel Création, des actions d'autofinancement (collecte de ferrailles et autres), des spectacles en tournée, notamment « C'est la sorcellerie Kindoki » de la Congolaise Marie Françoise Ibovi (théâtre), « Contes d'Afrique » de Georges M'Boussi.

Lucie Prisca Condhét N'Zinga

TRANSFERTS

Exaucé Ngassaki pour 1 an au Stade Brestois

Petite surprise, à Kerlaurent, lundi 26 juin, lors de la reprise du Stade Brestois: parmi les 16 joueurs présents, une nouvelle tête; celle d'Exaucé Ngassaki.

En fin de contrat à Caen, où il n'a pas été conservé, le néo pro (1 apparition de 2 minutes en Ligue 1 avec le SMC), avait reculé son départ pour le Congo afin de passer des essais, fin mai, à Lorient, Strasbourg et Brest. C'est finalement dans le Finistère qu'il va poursuivre sa carrière. En Ligue 2, il devrait avoir davantage de temps de jeu et pouvoir réitérer l'intérêt du sélectionneur national, Sébastien Migné.

Camille Delourme



18^{es} CHAMPIONNATS AFRICAINS DE BOXE

Le Cameroun en tête au classement des médailles

Au terme de la compétition, le classement général des médailles place le Cameroun en tête. Les boxeurs camerounais ont en effet glané six médailles d'or dont trois dans chaque version

Chez les dames, Clotilde Essiane a été sacrée championne d'Afrique dans les 75 kg. Aubierge Yannicke Azangue a gagné dans les 69 kg et Christelle Aurore Ndiang s'est imposée dans les 57kg. Chez les hommes, Arsène Fokou Fosso est champion d'Afrique dans les +91 kg.

Dieudonné Wilfried Seyi Ntsengue a gagné dans les 75 kg et Ulrich Rodrigue Yombo s'impose dans les 81 kg. Outre l'or, ils ont également obtenu deux médailles d'argent dans chaque version et une médaille de bronze chez les messieurs. Outre l'or, le Cameroun a ajouté trois autres médailles des couleurs différentes : deux d'argent dont l'une chez les hommes et une de bronze.

Après le Cameroun, l'Algérie se classe en deuxième position avec quatre médailles d'or. Elle a fait le paquet chez les dames remportant trois précieuses médailles par l'entremise de Bouchene Souhila (dans les 45-48kg),



Le Camerounais Arsène Fokou Fosso champion d'Afrique dans la catégorie de +91 kg avec les officiels/Adiac

Sfouh Ouidad dans les 54 kg et Boualam Roumaysa dans les 51kg. Flissi Mohamed a offert la seule médaille d'or

chez les messieurs dans les 52kg. La Namibie arrive en troisième position avec deux médailles d'or gagnées chez

Le Maroc n'a pas fait mieux que les trois premiers. Belahbib Oumayma a gagné l'or dans les

après avec une médaille d'or gagnée par Clair Merven et une médaille d'argent obtenue par Colin Jean John et une autre de bronze. Ouganda talonne l'Ile Maurice avec le même nombre de médaille d'or et argent. L'or a été gagné par Kakande Muzamiru dans les 69kg et l'argent par David Ayiti battu par KO par le Camerounais Fokou Fosso dans les +91kg.

Avec une médaille d'or gagnée chez les dames par Sakobi Matshu Marcela dans les 60 kg, la République démocratique du Congo a fait le plein des médailles de bronze. Sept au total soit deux chez les hommes.

Le Congo médaillé d'or grâce à Laury Pembouabeka dans les 91 kg termine dans le top dix c'est-à-dire à la 8^e place avec ses quatre médailles de bronze dont une chez les dames gagnée par Jaelle Essere. Le Kenya par l'entremise de Nicholas Okoth Okongo (dans les 60kg) complète la liste des pays ayant gagné au moins une médaille d'or dans l'une des versions. Outre l'or, ce pays a gagné trois médailles de bronze.

James Golden Eloué

CHAMPIONNAT NATIONAL DE FOOTBALL

Le programme des trois prochaines journées

Les quarts de finale aller de la coupe du Congo étant programmés ce dimanche, le programme de la 24^e journée a subi quelques modifications. Elle démarre ce mercredi au stade Alphonse-Massamba-Débat par le match Cara-Jeunes Fauves avant que l'Interclub n'en decoude avec l'AC Léopards de Dolisie.

Le jeudi, la Jeunesse sportive de Talangai reçoit la Jeunesse sportive de Poto-Poto puis en deuxième explication Tongo football club croise l'Etoile du Congo. Cette 24^e journée va se poursuivre le 9 juillet avec des rencontres Saint-Michel de Ouenzé contre La Mancha et AS Kimbonguela- Patronage sainte-Anne au stade Alphonse Massamba-Débat, AS Cheminots-FC Kondzo au Complexe sportif de Pointe-Noire puis AS Otoho-FC Nathalys à Owando. Le match Diables noirs-Nico-Nicoyé

est reporté à une date ultérieure. La 25^e journée prendra le relais le 11 juillet. Au programme : Saint-Michel de Ouenzé-JST et JSP-Tongo au stade Alphonse-Massamba-Débat. Le 12 juillet, Patronage Sainte-Anne affronte le FC Nathalys avant le match FC Kondzo-Interclub. Le 13 juillet Cara sera aux prises à l'AS Otoho puis en seconde explication l'Etoile du Congo recevra les Diables noirs. A Dolisie, les Jeunes Fauves accueillent Nico-Nicoyé puis l'AC Léopards recevra ASK. A Pointe-Noire, la Mancha affronte l'AS Cheminots.

La 26^e journée débute, quant à elle, débute le 14 juillet. La JSP accueille l'ASK puis en deuxième explication Tongo FC croise Saint Michel de Ouenzé. Le 15 juillet, le FC Kondzo reçoit le FC Nathalys avant le match JST-Patronage Sainte-Anne. Le 16



Une rencontre du championnat/Adiac

juillet selon le programme, Interclub croise l'AS Cheminots avant Diables noirs-AS Cheminots. A Pointe-Noire, Nico-Nicoyé reçoit Cara. A

Dolisie, les Jeunes Fauves affrontent l'AC Léopards et à Owando, AS Otoho sera aux prises à l'Etoile du Congo. Ces matches programmés

le dimanche 16 juillet seront sans nul doute décalés en raison des élections législatives prévues le même jour.

J.G.E.